

ONU

Commission de Politiques spéciales et décolonisation

4^e Commission

Jean-Paul LECOQ

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, Mesdames et Messieurs les honorables membres de la 4^e Commission de décolonisation, d'avoir bien voulu m'accueillir à l'occasion de vos travaux sur le Sahara Occidental.

L'Organisation des Nations Unies en tant qu'institution garante de la communauté internationale et de la paix doit se faire respecter pour que les peuples soient à leur tour respectés.

Force est de constater que cette puissante institution est trop souvent méprisée face à un concert des nations de plus en plus dissonant.

C'est pour cette raison que je me tiens devant vous. Dernier territoire colonisé d'Afrique, le Sahara Occidental est victime de la difficulté de l'ONU à imposer des résolutions pourtant justes.

En rendant les armes en 1991, et en acceptant le cessez-le-feu proposé par l'ONU, les Sahraouis ont placé leur confiance dans la force de la diplomatie, et a fortiori dans l'ONU.

Mais d'échecs en blocages, le risque grandit désormais de voir une 3^e génération de Sahraouis sacrifiée sur l'autel de la Realpolitik et qui, jetant l'éponge de la diplomatie, pourrait être amenée à envisager des voies moins pacifiques : les négociations infinies des protecteurs de la paix génèrent parfois de la frustration et peuvent engendrer de la violence.

Le plus cynique est que les hésitations et les blocages au sein de l'ONU favorisent largement le Maroc. Violant à la fois les traités internationaux et la souveraineté du Sahara Occidental, le régime chérifien use et abuse de ses sous-sols et de ses ressources halieutiques. Comment ne pas se sentir au ban de la communauté internationale lorsque l'on assiste, impuissant, à cela ?

Complices de cette situation intolérable, quelques grandes entreprises multinationales bénéficient de ces circonstances pour piller des ressources et faire du profit. Dès qu'il y a de l'argent en jeu, le respect des peuples importe peu.

Pourtant, la cour de justice de l'Union européenne a, en décembre dernier relevé cette injustice, mais les effets tardent à se faire sentir. De nombreux produits issus de l'exploitation du Sahara circulent encore en Europe, comme de l'huile de poisson, ou du phosphate.

Et comment réagir lorsque le Maroc oppose en permanence au pacifisme du peuple sahraoui la violence et la force ? Que faire face aux provocations incessantes du royaume marocain qui, profitant des tergiversations de l'ONU emprisonne arbitrairement les militants de cette cause en parodiant des procès ? Que faire lorsque des traitements dégradants et de la torture sur les prisonniers politiques sahraouis, dont Naama Asfari, sont avérés par des experts indépendants ?

Les défenseurs de la cause sahraouie aujourd'hui emprisonnés militent depuis toujours pour obtenir le référendum d'autodétermination qu'ils sont en droit d'attendre.

La situation d'injustice chronique, la proximité avec l'instabilité sahélienne, les conditions de vie déplorables dans les camps de réfugiés où les accès aux ressources vitales sont restreints, ou encore le désœuvrement d'une grande partie de la jeunesse... Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que la situation bascule dangereusement.

L'ONU ne peut pas s'abstenir de réagir : nous savons tous l'urgence à faire que ces deux peuples soient enfin libres et égaux entre eux. Ainsi, ils pourront enfin dépasser leurs antagonismes passés.

L'heure est venue que l'ONU se libère des intérêts égoïstes de quelques pays, et qu'elle les dépasse pour rétablir la paix et mette fin à ce conflit en organisant un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Au nom de ma ville, de Gonfreville l'Orcher, de ses habitants et en qualité de député de la République française, j'appelle tous les pays à respecter les résolutions des Nations Unies, y compris la France, mon pays, pour mener à bien cette tâche qui libérera enfin les peuples sahraouis et marocains du poids d'un conflit trop long et dénué de sens.